

## A la Une

### Rencontre entre les CAS et les membres du bureau CLAS du Pas-de-Calais

Le service départemental de l'action sociale du Pas-de-Calais a organisé sa traditionnelle journée des correspondants de l'action sociale (CAS) le jeudi 18 mai 2017 à Boulogne-sur-Mer. A l'initiative du bureau de la Commission Locale d'Action Sociale (CLAS), ses membres ont également été conviés à cette journée. L'objectif de cette rencontre était d'échanger sur le travail réalisé au quotidien par les correspondants auprès des agents, et celui des membres du bureau, force de proposition auprès de la CLAS en matière d'actions et de budget. C'était la première journée des correspondants pour Agnès Gard, qui a pris ses fonctions à la tête du service départemental de l'action sociale (SDAS) en septembre 2016. Elle a présenté le bilan 2016 (utilisation des crédits d'action sociale, bilan d'activité des correspondants) puis a procédé à un rappel des dispositions pour Noël, les séjours enfants, le handicap et les équipements sociaux de restauration. Après une pause déjeuner, c'est Marc Del Grande, secrétaire général de la préfecture, qui a rappelé l'importance du réseau des correspondants et de leurs missions. Le Pas-de-Calais comptant 3 980 agents du ministère de l'Intérieur, le travail des 30 correspondants sur le terrain est indispensable en terme de communication et de relais de l'information, afin d'assurer un soutien permanent au SDAS, composé de 3 personnes.



Sliman Hamzi, vice-président de la CLAS a ensuite présenté aux correspondants les différentes instances de la CLAS (groupes de travail, bureau et plénière), leurs missions et leur composition.

Enfin, les 4 animateurs des groupes de travail (initiatives locales, restauration, communication et enfance) ont abordé l'actualité de chacun des groupes (budget, actions retenues, actions de communication mises en place, formulaires de demandes de subvention...). Cette journée « nouvelle formule » a été particulièrement appréciée par l'ensemble des 37 participants.

#### >>> Pour en savoir plus

Service départemental d'action sociale de la préfecture du Pas-de-Calais :

**Agnès Gard : 03 21 21 24 48 - Lydie Hornoy : 03 21 21 20 46 - Sandrine Mauriaucourt : 03 21 21 20 45**

### Action de prévention en Dordogne : « L'addiction au tabac : parlons en ! »



À la veille de la Journée mondiale sans tabac le 31 mai 2017 organisée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la préfecture de la Dordogne a proposé à ses agents, en partenariat avec Intériale, une conférence intitulée « L'addiction au tabac : parlons en ! ».

Le docteur Ferrer du service tabacologie du centre hospitalier de Périgueux, chargé d'animer cette conférence, est intervenu sur les points suivants :

- les méfaits du tabac ;
- la dépendance ;
- les solutions de sevrage et d'accompagnement ;
- la présentation du service tabacologie du centre hospitalier de Périgueux.



L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que d'ici 2020, le tabac sera **la principale cause de décès et d'incapacité**, avec plus de 10 millions de victimes par an. Le tabagisme entraînera alors plus de décès à travers le monde que le Sida, la tuberculose, la mortalité maternelle, les accidents de voiture, les suicides et les homicides combinés...

#### >>> Pour en savoir plus

Contact : **Sandrine DIAS**, cheffe de la mission formation « Action sociale », conseillère mobilité carrière

Préfecture de la Dordogne - Direction des moyens interministériels

Tél. **05 53 02 24 48** - [sandrine.dias@dordogne.gouv.fr](mailto:sandrine.dias@dordogne.gouv.fr)

### Journée de la sécurité routière au travail à Garance

La Délégation à la sécurité routière, en lien avec Marie-France Moneger-Guyomarc'h, cheffe de l'Inspection générale de la Police nationale et en partenariat avec la Sécurité civile, a organisé le 10 mai une journée d'information et de sensibilisation sur le risque routier professionnel à l'attention des agents du ministère de l'Intérieur sur le site de Garance, Paris 20<sup>e</sup>.

Cette journée s'inscrit dans le cadre des manifestations des Journées de la sécurité routière au travail qui se tiennent du 9 au 12 mai 2017 (et de la Semaine mondiale des Nations unies pour la sécurité routière du 8 au 14 mai 2017).

Plusieurs ateliers ont été proposés aux agents : effets de l'alcool et du cannabis sur la conduite, la vision en situation de conduite, simulateur de conduite, les gestes de premier secours sur la route (comment porter secours sans danger lors d'un accident ?) animé par quatre sapeurs-pompiers du SDIS 95.

La Sécurité routière avait invité les entreprises à organiser pour leurs salariés du privé ou d'une administration des opérations de sensibilisation au risque routier, sur leur lieu de travail. Elle a mis à leur disposition un espace Web dédié à ces journées sur lequel elles peuvent télécharger du contenu sur mesure pour organiser et participer à ces journées, selon le format qui leur convient le mieux.



**>>> Pour en savoir plus**

Site de la sécurité routière :

<http://entreprises.routeplussure.fr/journees-securiteroutiereautravail/>

### Elections législatives : les 11 et 18 juin 2017



**V**ous pouvez voter par procuration !

Une campagne d'incitation au vote par procuration est mise en place.

Un flyer a été réalisé afin d'expliquer la procédure : [Le vote par procuration](#)



**>>> Pour en savoir plus**

Le site internet dédié du ministère de l'Intérieur comportant la liste des candidats officiellement enregistrés et de leurs nuances est actif : <http://elections.interieur.gouv.fr/legislatives-2017/index.html>

### Le ministère participe à la semaine européenne du développement durable 2017 !

Devenez expert des enjeux de la transition écologique et solidaire ! Rendez-vous sur les sites de Beauvau, Lumière, Garance, Lognes et d'Oudinot du mardi 30 mai au vendredi 2 juin 2017 de 12 à 14 heures.

De nombreuses actions de sensibilisation aux enjeux de la transition écologique sont organisées sur les sites d'administration centrale. Ces actions, pilotées par la mission développement durable, sont animées avec l'appui de la SDASAP/DRH, de la DICOM, de partenaires (Intériale, MGP, GMF, BFM, ING) et d'agents des différentes directions convaincus par les enjeux de la stratégie ministérielle et la nécessité de réaliser des actions concrètes.

**> Unis pour la planète : Objectifs Développement Durable !**

- **Tournez la roue des ODD...** Tirez une question et gagnez un cadeau écoresponsable !
- **Laissez-vous séduire par une déambulation théâtrale**, partagez avec deux personnages à l'esprit bateleur l'aventure des ODD et devenez acteurs du changement...

**> Une Troc Party !** Echangez les objets dont vous n'avez plus l'usage contre ceux de votre choix déposés par d'autres troqueurs.

**> Un atelier de jardinier :** à partir de sacs de terreau usagés, réalisez un tablier de jardinage ou des cache-pots pour équiper balcons et jardins !

**> Préserver notre environnement et être solidaires :** un moyen de mêler efficacement écoresponsabilité et lutte contre les maladies génétiques rares.

- **Une Jonquille pour Curie :** pédalez sur des vélos connectés et pour chaque kilomètre parcouru 1€ sera reversé à l'Institut Curie.

- **Collecte de téléphones portables usagés pour la Ligue contre le cancer.**

**Le détail du programme par site sur l'Intranet développement durable :** [developpement-durable.sg.minint.fr](http://developpement-durable.sg.minint.fr)



## Vie pratique

### Service-Public.fr dédie une page pédagogique aux démarches administratives sur Facebook

Le site officiel de l'administration française Service-public.fr, présent sur Twitter depuis 2010, propose désormais sur Facebook et ses 20 millions d'utilisateurs en France, une page dédiée au quotidien des Français dans un univers ludique et pédagogique.

Renforcer l'accès à l'information administrative autrement et à destination d'un large public.

Créé en 2000, Service-public.fr compte aujourd'hui parmi les sites publics les plus visités, avec une audience de 273 millions de visites annuelles, plus de 33 000 abonnés à sa lettre d'information électronique.



Service-public.fr, c'est aussi près de 200 000 questions des internautes via sa messagerie, et 4,4 millions de démarches administratives en ligne. Ce dispositif d'information administrative est complété par les 854 000 appels traités en 2016 par le service de renseignement administratif téléphonique (Allo Service public 3939).

Fort de sa nouvelle ergonomie, adaptée aux nouveaux usages de consultation des internautes, Service-public.fr investit l'univers Facebook dans l'esprit pédagogique qu'on lui connaît en créant une galerie de situations du quotidien. Rendre l'information accessible au plus grand nombre et à des publics différents des usagers du site, participe ainsi de la mission du site officiel de l'administration française.

**>>> Pour en savoir plus**  
Site Internet du Service public :  
Pour suivre la page Facebook de Service-Public.fr

## Handicap

### Allocation aux adultes handicapés (AAH) : nouveau montant depuis le 1<sup>er</sup> avril 2017

Le montant maximum de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) est fixé à **810,89 €** par mois depuis le 1<sup>er</sup> avril 2017. C'est ce que confirme un décret publié au *Journal officiel* du 4 mai 2017.

L'AAH a pour objet de garantir un revenu minimum aux personnes en situation de handicap pour qu'elles puissent faire face aux dépenses de la vie courante. L'allocation est attribuée à partir d'un certain taux d'incapacité, sous réserve de remplir des conditions de résidence, d'âge et de ressources. Son montant varie en fonction des ressources de la personne handicapée. Ainsi, une personne ne disposant d'aucune ressource peut percevoir le montant maximum de l'AAH.



**Rappel :** La demande d'allocation doit être faite auprès de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), qui aide la personne et la renseigne sur ses éventuels autres droits.

**>>> Pour en savoir plus**

Textes de référence : [Décret relatif à la revalorisation de l'allocation aux adultes handicapés \(AAH\)](#)

Source : [service-public.fr](http://service-public.fr)

## Agenda

- > **Les 11 et 18 juin 2017** > Elections législatives : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/>
- > **Mardi 13 juin 2017** > Réunion du CHSCT d'administration centrale à 14 h 30 - Salle des Commissions - Site Lumière
- > **Jedi 15 juin 2017** > Journée des vice-présidents de CLAS
- > **Mardi 20 juin 2017** > Réunion du CHSCT des préfetures à 14 h 30 - Salle des Commissions - Site Lumière
- > **Mercredi 21 juin 2017**
- > **Fête de la musique** : <http://fetedelamusique.culturecommunication.gouv.fr/>
- > **Jedi 29 juin 2017** > Réunion du CHSCT ministériel à 15 h 00 - Salle Olympe de Gouge - Site Beauvau
- > **Mardi 4 juillet 2017** > Assemblée plénière CNAS à 15 h 00 - Salle des Commissions - Site Lumière

## Fête de la musique, festivals d'été, soirées en discothèque... Protégez vos oreilles !

Avec la période estivale, les manifestations musicales se multiplient. La Fête de la Musique du 21 juin est, notamment, l'occasion de s'amuser et faire la fête. Il est important de rappeler que la musique amplifiée écoutée sans discernement peut devenir dangereuse pour nos oreilles.

Tout le monde est concerné et d'autant plus si :

- On écoute de la musique avec écouteurs tous les jours ou presque, longtemps et à un volume élevé (c'est-à-dire à plus de la moitié du volume maximum).
- On va, même de temps en temps, en concert ou en discothèque.
- On fait partie d'un groupe de musiciens avec lequel on répète et joue régulièrement.
- On a l'habitude d'écouter de la musique à un volume sonore élevé à la maison, en voiture...

Il n'y a pas de différence fondamentale entre des sons tels que la parole, la musique, et le bruit. Le son devient du bruit lors qu'il est gênant ou lors qu'il est nocif pour le système auditif. Le bruit n'est donc pas défini sur des particularités physiques, mais sur des critères perceptifs et biologiques.

**L'oreille interne** ou cochlée est la partie la plus utile mais aussi la plus délicate de l'oreille. Elle renferme des cellules sensorielles ciliées qui transforment le son en influx nerveux ; ce message nerveux, décrypté par le cerveau, permet de comprendre la parole, de reconnaître les sons familiers, d'aimer la musique. Elle est constituée de quelques milliers de cellules sensibles : c'est notre « capital auditif ». Lorsque l'oreille est exposée à un volume sonore excessif, un bruit brutal, des sons aigus, une durée d'écoute prolongée, ces cellules peuvent être abîmées, voire détruites. Elles ne sont pas réparables, leur destruction est donc définitive. Cette perte entraîne leur mort, la transformation du son en influx nerveux ne se fait plus, et l'on devient sourd. L'oreille peut être endommagée bien avant que l'on ne ressente une quelconque douleur.

**Le seuil de danger** pour l'oreille se situe à 85 décibels (dB) alors que le seuil de douleur lui se situe à 120 dB.



### Exemples :

- 50 dB : musique douce ; 80 dB : rue bruyante ; 85 dB : bruit d'une tondeuse, seuil de danger ; 100 dB : baladeur à son volume maximum, marteau-piqueur ; 100-105 dB : musique en discothèque ou en concert ; 120 dB : réacteur d'avion.
- Au quotidien, il arrive donc que nous soyons exposés à des niveaux sonores dépassant le seuil de danger. Il est important de noter que nous ne sommes pas égaux face au bruit. Certaines personnes sont particulièrement vulnérables face au volume sonore, en particulier en cas d'antécédents médicaux comme les otites. Les dommages ne sont pas identiques pour tous.

### Quelques repères de niveau :

Vous êtes exposé à 85 dB et plus :

- lorsqu'il vous est difficile de soutenir, sans crier, une conversation à 1 m de votre interlocuteur,
- dans une file de voiture, lorsque votre voisin entend votre autoradio toutes vitres fermées,
- dans le train ou le métro, lorsque votre voisin entend distinctement votre musique.

### Les risques :

Après exposition à un niveau proche de 100 dB, on constate divers états auditifs :  
 > Aucun phénomène auditif particulier : c'est le cas le plus fréquent, mais on peut dire, à coup sûr, que quelques cellules ont été fragilisées. L'accumulation de ces microtraumatismes provoque le vieillissement prématuré de l'oreille conduisant à une surdité précoce. Rester dans le calme permet la réparation partielle du dommage.

> Phénomènes temporaires : des bourdonnements ou des sifflements (acouphènes), une audition cotonneuse, phénomènes assez fréquents persistant entre quelques heures et plusieurs jours. Si les symptômes persistent plus

de 12 heures, il faut consulter un médecin ORL. Les conséquences immédiates de cette agression sont sans gravité, mais l'oreille a souffert et quelques cellules ont été lésées.

> Phénomènes persistants et irréversibles : acouphènes, baisse sensible de l'audition, hyperacousie. Ces états sont les symptômes du Traumatisme Sonore Aigu (TSA). Plus le niveau est élevé et la durée d'exposition longue, plus le risque est important. Il est exceptionnel d'avoir un TSA lors d'une soirée passée à un niveau inférieur à 100 dB, mais quelques minutes à 110 dB suffisent à le provoquer.

### Pour réduire le risque :

- Réglez le volume à la moitié du maximum du baladeur.
- Limitez la durée d'écoute.
- Utilisez les casques ou écouteurs fournis avec l'appareil, ils garantissent un volume sonore maximum de 100 dB.
- Réglez le volume dans un endroit calme et ne l'augmentez pas en fonction du bruit environnant.

### En concerts et en discothèques :

- S'éloigner des enceintes ;
  - Faire des pauses, 30 minutes toutes les deux heures ou 10 minutes toutes les 45 minutes ;
  - Porter des bouchons d'oreille. Pour les retirer, il est nécessaire d'être au calme pour ne pas exposer brutalement ses oreilles à un volume sonore élevé ;
- Attention aux prises d'alcool et de médicaments, elles peuvent déformer la perception auditive et atténuer la sensation de douleur en cas d'écoute de musique amplifiée.



**>>> Pour en savoir plus**  
 Guide d'information et de prévention « Nos oreilles on y tient »  
 Site de l'Association de Prévention des Traumatismes Auditifs (APTA) :  
<http://audition-prevention.org>  
 Site de l'INPES :  
<http://inpes.santepubliquefrance.fr>

## Canicule et fortes chaleurs

La santé de chacun peut être en danger quand ces 3 conditions sont réunies : il fait très chaud ; la nuit, la température ne descend pas, ou très peu ; cela dure plusieurs jours.

### Quels sont les risques liés aux fortes chaleurs ?

Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs. Lorsque l'on est âgé, le corps transpire peu et il a donc du mal à se maintenir à 37°C. C'est pourquoi la température du corps peut alors augmenter : on risque le coup de chaleur (hyperthermie – température supérieure à 40° avec altération de la conscience). Le corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température. Mais, en conséquence, on perd de l'eau et on risque la déshydratation.

### Quelles sont les personnes à risque ?

- les personnes âgées de plus de 65 ans ;
- les nourrissons et les enfants, notamment les enfants de moins de 4 ans ;
- les femmes enceintes ;
- les travailleurs manuels, travaillant notamment à l'extérieur et les personnes pratiquant une activité sportive en plein air ;
- les personnes fragiles souffrant de pathologies : les personnes confinées au lit ou au fauteuil ; les personnes en situation de grande précarité...

### Se protéger avant

- Les personnes âgées, isolées ou handicapées peuvent se faire connaître auprès des services municipaux pour figurer sur le registre communal afin que des équipes d'aide et de secours puissent leur venir en aide en cas de vagues de forte chaleur. S'organiser avec les membres de sa famille, ses voisins pour rester en contact tous les jours avec les personnes fragiles. Ce geste d'aide mutuelle peut s'avérer décisif.
- Ne pas hésiter à demander conseil à son médecin, tout particulièrement en cas de problème de santé ou de traitement médicamenteux régulier (adaptation de doses par exemple) et contacter le centre 15 (SAMU) en cas d'urgence.

### Se protéger pendant

Pendant une vague de canicule ou de forte chaleur, il est nécessaire de : boire régulièrement de l'eau ; mouiller son corps et se ventiler ; manger en quantité suffisante ; éviter les efforts physiques ; ne pas boire d'alcool ; maintenir son habitation au frais en fermant les volets le jour ; passer du temps dans un endroit frais (cinéma, bibliothèque, supermarché ...) ; donner et prendre des nouvelles de ses proches.



### >>> Pour en savoir plus

Fiche médecine de prévention sur l'intranet actionsociale.mi

Consulter la [carte de vigilance de Météo France](#) et les [conseils de Météo France selon les niveaux de vigilance](#)

Plateforme téléphonique « canicule info service » : **0 800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe en France).

<http://inpes.santepubliquefrance.fr>

## Action des CLAS

### Des enfants et des adolescents à la rencontre du RAID

Dans le cadre des actions organisées par la Commission locale d'action sociale d'administration centrale (CLASAC), à l'initiative de son vice-président et avec le soutien de la sous-direction de l'action sociale de la DRH, une visite sur le site du RAID (Essonne) a été organisée le 19 avril dernier pour des familles de fonctionnaires du ministère, affectés en administration centrale, ayant des enfants touchés par la maladie ou le handicap.

Au cours de l'après-midi, les policiers spécialisés ont présenté aux enfants, âgés de 7 à 17 ans, et à leurs accompagnants, leur métier, les matériels utilisés lors de leurs interventions (armes, drones, matériels...) et le groupe cynophile. Ils ont invité les enfants à monter dans un véhicule blindé. La disponibilité et l'écoute dont les policiers ont fait preuve tout au long de la journée ont permis aux enfants d'échanger avec eux et de poser de nombreuses questions sur les missions du RAID (Recherche – Assistance – Intervention – Dissuasion). En fin de journée, un moment convivial a été organisé par la DCCRS au cours duquel les enfants et leurs parents ont pu échanger avec les organisateurs.

L'implication et la collaboration des services du RAID, de la direction centrale des compagnies républicaines de sécurité et de la compagnie républicaine de sécurité n° 8 ont permis la concrétisation de cette action. Les messages de remerciement des parents, nombreux et émouvants, témoignent que cet événement a été une pleine réussite procurant aux enfants et à leurs parents un moment de joie et leur laissant des souvenirs durables.



### Du côté de la FJM...

#### RÉSIDENCE « LES ÉCUREUILS »

> **Au cœur de la Cerdagne, terre de soleil à la beauté préservée**, la résidence « Les Ecureuils » vous accueille à 1 800 m d'altitude, sur les hauteurs du plateau Cerdan. Toutes les chambres de la résidence sont exposées plein sud avec une merveilleuse vue sur le plateau. En été, depuis votre balcon, vous pourrez profiter de la nature environnante sans vis-à-vis, en vous offrant un magnifique panorama.

**Votre séjour en juillet et août :** semaine en pension complète (hors boissons) + activités\* : **372 €/adulte** et **210 €/enfant** (2 à 13 ans, gratuit pour les - de 2 ans). **Pour toute réservation effectuée avant le 1<sup>er</sup> juin**, le 2<sup>e</sup> enfant de - de 14 ans est gratuit.

\*Programme, renseignements et réservations : **04 68 30 16 01** ou [fjm.ecureuils@orange.fr](mailto:fjm.ecureuils@orange.fr)



#### RÉSIDENCE « LE NÉOUVIELLE »

> **Située en plein cœur du village de Saint-Lary**, la résidence « Le Néouvielle », dont les chambres ainsi que l'« espace accueil » ont été entièrement rénovés, est une destination rêvée pour celles et ceux qui souhaitent combiner remise en forme et pratique de loisirs sportifs de plein air.

**Votre séjour en juillet et août :** semaine en pension complète (hors boissons) + activités\* : **372 €/adulte** et **210 €/enfant** (2 à 13 ans, gratuit pour les - de 2 ans). **Pour toute réservation effectuée avant le 1<sup>er</sup> juin**, le 2<sup>e</sup> enfant de - de 14 ans est gratuit.

\*Programme, renseignements et réservations : **05 62 39 43 88** ou [fjmleneouvielle@orange.fr](mailto:fjmleneouvielle@orange.fr)



Retrouvez toutes les informations concernant les résidences de la FJM sur son « Guide Vacances et Loisirs 2017 » sur : <http://www.fondationjeanmoulin.fr/loisirs/residences-fjm> ou en le commandant par mail à l'adresse : [fjm-loisirs@interieur.gouv.fr](mailto:fjm-loisirs@interieur.gouv.fr)

#### LA COLO DU MOULIN DE LA CÔTE

> **Des places encore disponibles en août !**

La colonie 100 % FJM sur l'Île-d'Oléron pour des jeunes de 7 à 16 ans vous propose un séjour de 18 jours en août du 7 au 24 août 2017. Séjour à partir de **250 € selon QF**.

Pour réserver, contacter le service gestionnaire au **05 59 98 25 02** (entre 9 h 30 et 13 h 15).

Détails des activités, tarifs et dossier d'inscription sur : <http://www.fondationjeanmoulin.fr/loisirs/colos/sejours-decouverte/le-moulin-de-la-cote>



### Les partenaires de la FJM...

#### CEVEO

> **- 25 % sur votre séjour été dans les « Villages vacances » et « clubs 3 et 4 étoiles » dans les plus belles régions de France !**

Cévéo accueille ses vacanciers dans des chambres hôtelières, cottages et mobil-home modernes et confortables de 2 à 8 personnes dans des cadres naturels et authentiques.

Pour des séjours en location, demi-pension ou pension complète, l'animation toute la journée pour toute la famille et les clubs enfants sont gratuits.

Profiter de 25 % de remise pour tout séjour de 7 nuits minimum effectué sur la période indiquée en « Cottage Premium » 6/8 personnes. L'offre est valable sur notre Village Vacances Cévéo de Gruissan, au bord de la Méditerranée.

Offre valable pour toute réservation en ligne avec le code : **OE25HM**

Détails de l'offre : <http://www.fondationjeanmoulin.fr/qui-sommes-nous/actualites/loisirs/ceveo2>



#### ANACOURS MUSIQUE

> **Apprenez à jouer d'un instrument avec plaisir !**

A domicile, en cours particulier, Anacours vous propose un enseignement musical complet et de qualité. Nos cours particuliers s'adressent à tout public : enfants, adolescents, adultes... et pour tous les niveaux : débutants, intermédiaires ou avancés. Le professeur est à votre disposition pour s'adapter à vos objectifs, vos goûts musicaux et vos envies.

**Avantages FJM :**

- Frais d'adhésion offerts (soit une réduction de 85 €).
- Réduction jusqu'à 4€ / heure (selon le nombre d'heures de cours commandées).
- Etalement des paiements pour mieux gérer votre budget.
- Paiement par CESU accepté.

Renseignements au **01 42 77 42 77**

Détails de l'offre : <http://www.fondationjeanmoulin.fr/qui-sommes-nous/actualites/loisirs/anacours>



## HERTZ

> Bénéficiez de tarifs préférentiels\* toute l'année : locations de véhicules de tourisme et utilitaires en France à l'étranger.

Code partenaire : **CDP 815158**

Informations et réservations : Tél. : **01 55 69 55 59**

Site Internet : [www.hertz.fr](http://www.hertz.fr)

\* Sauf Dom Tom, Corse, états-Unis et agences franchisées ne participant pas l'opération.

**Attention !** Un justificatif d'appartenance au ministère de l'Intérieur peut vous être demandé pour bénéficier de la réduction.



## Du côté de l'Anas...

### COULEUR SUD DE RIVESALTES ÉTÉ 2017

> **Reste 5 places disponibles !**

- Reste 1 place pour enfant porteur de handicap du 6 au 20 juillet (15 j.) : **675 €**
- Reste 15 places du 11 au 27 août (17 j.) : **765 €**



### COLO TRÉVENEUC NAUTIQUE ÉTÉ 2017

> **Encore des places disponibles pour les deux sessions !**

Le Centre ANAS 31N propose deux séjours multi-activités nautiques « A l'assaut de la grande bleue » en Bretagne !

**Les dates et tarifs pour 2017 :**

- du 17 au 30 juillet 2017 (inscription jusqu'au 10 juillet 2017) : **585 €**
- du 6 au 19 août 2017 (inscription jusqu'au 1<sup>er</sup> août 2017) : **585 €**

Renseignements et disponibilités : **01 48 86 37 81**

**Centres de vacances :** Tréveneuc, Gujan Mestras, Hyères, Camiers, Cannes la Bocca, Moutiers en Retz, Rivesaltes.

Renseignements et disponibilités : **01 48 86 67 98**

Consultez la revue de nos centres de vacances sur le site Internet :

<http://www.anas.asso.fr/index.php/vac-anas>



## Du côté de Disney...

### RAPPEL DES OFFRES SPÉCIALES 2017

> **Billet 1 jour /2 parcs - Tarif unique Adulte/Enfant (3 à 11 ans inclus) : 49 €**

Pour un achat jusqu'au 10 octobre 2017 inclus et pour une visite entre le 10 mai et le 11 octobre 2017 inclus.

Billet électronique à présenter à l'entrée des Parcs. Entrée gratuite pour les enfants de moins de 3 ans.

Un justificatif de l'âge de l'enfant pourra être demandé à l'entrée des Parcs (carte d'identité ou livret de famille).

Billet non disponible aux guichets à l'entrée des Parcs.

> **Offres Passeports annuels : réservation jusqu'au 13 juillet 2017 inclus)**

- Passeport annuel DISCOVERY au prix de **104,25 €** au lieu de 139 €.
- Passeport annuel MAGIC FLEX au prix de **141,75 €** au lieu de 189 €.
- Passeport annuel MAGIC PLUS au prix de **186,75 €** au lieu de 249 €.

Afin de bénéficier de cette offre : cochez la 3<sup>e</sup> ligne « Paiement en une seule fois avec impression temporaire » dans la fenêtre « Mode de paiement et de livraison de votre passeport annuel ».

Lire les conditions d'offre dans « en savoir plus » au moment de la sélection de votre passeport.

Retrouvez toutes les offres sur : [http://actionsociale.interieur.ader.gouv.fr/index.php?option=com\\_content&view=article&id=86&Itemid=75&limitstart=4](http://actionsociale.interieur.ader.gouv.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=86&Itemid=75&limitstart=4)



### >>> Arrivée



#### > Laurence Simon Gernez,

adjointe au chef de section des recrutements des sous-officiers à la Direction générale de la Gendarmerie nationale, a pris ses fonctions de cheffe de la section santé et sécurité au travail en remplacement de Florence Carton le 1<sup>er</sup> juin 2017.

## SDASAP / DRCPN

### >>> Arrivée



#### > Eve Durieux,

psychologue sociale, spécialisée en gestion des crises et des risques psychosociaux a rejoint la sous-direction de l'action sociale et de l'accompagnement du personnel/DRCPN le 2 mai 2017.

Elle sera positionnée au bureau de la santé et sécurité au travail et pourra ponctuellement être mise à disposition de l'ensemble des directions de la police nationale.

Son recrutement est prévu par l'une des 23 mesures du plan d'amélioration des conditions de travail des personnels de la Police nationale, mis en œuvre en janvier 2015, au titre du renforcement des CHSCT de proximité et des cellules de veille.

Titulaire d'un master 2 en psychologie sociale, gestion des menaces sociales et environnementales, et d'une formation en psychologie clinique, Eve Durieux connaît le ministère de l'Intérieur puisqu'elle a effectué une mission de longue durée de gestion des conflits et de recherche et gestion des facteurs de risques psychosociaux, à la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises en 2014 et 2015. Précédemment, elle a effectué une mission d'élaboration et d'aide à la mise en place d'une démarche de prévention des risques psychosociaux, au profit d'un autre ministère.

Elle sera en charge du projet d'amélioration de la démarche de prévention, en apportant une expertise dans le champ de la prévention des risques psychosociaux et de l'amélioration des conditions de travail.

Elle articulera et soutiendra les services de prévention dans leur démarche, et interviendra ponctuellement en situation de crise psychosociale.

## Gardez le contact...



*Vous partez à la retraite ?  
Vous ne pouvez pas facilement consulter la lettre électronique  
« Action sociale Infos » sur votre ordinateur professionnel ?*

Envoyez votre adresse électronique personnelle  
à [action.sociale@interieur.gouv.fr](mailto:action.sociale@interieur.gouv.fr) en précisant :

- Si vous êtes retraités (vos nom, prénom et département de résidence)
- Si vous êtes actif, votre lieu d'affectation

Vous serez ainsi informé régulièrement de l'actualité sociale du ministère  
qui va privilégier ce mode de communication à l'avenir

**Ministère de l'Intérieur / DRH / SDASAP / MIAas**  
**Immeuble Lumière - Place Beauvau - 75800 Paris cedex 08**  
**Contact : 01 80 15 41 13**

